

Queyrac

★ Sommaire

Page 2
Vie communale

Page 3
Vie scolaire

Page 3-4
Vie Associative



LE REPAS DES AINES

*Le 23 février 2014 à 12h
AU FOYER RURAL*

Ce repas est organisé pour les personnes âgées de 70 ans ou plus au 31 décembre 2013. Pour préparer les invitations la mairie s'appuie sur la liste électorale. Ceux qui n'y figurent pas doivent se rapprocher du secrétariat de mairie pour s'inscrire.



Le mot du Maire



Une année se termine ce qui me permet de venir vous présenter une nouvelle fois tout ce que je peux vous souhaiter de plaisir, de joie, de santé pour 2014.

Que ces années passées nous rassemblent une dernière fois en ce 19 janvier 2014 lors de la présentation des vœux de la municipalité. Cela fait la dix-huitième fois que je m'acquitte avec plaisir de cette tâche et si je précise pour la dernière fois, c'est comme vous le savez, mon mandat de maire se terminant, je n'ai pas l'intention de solliciter une nouvelle mandature.

J'ai été très honoré d'être resté dix neuf années à votre service mais il faut savoir céder sa place à plus jeune.

J'aurai toujours plaisir de vous rencontrer lors des manifestations organisées sur la commune.

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde, la plaquette de présentation des risques sur la commune, est à votre disposition dans ce bulletin. Merci de la conserver, il en est de votre intérêt personnel.

A tous bonne et heureuse année 2014.

Le Maire,
Urbain SEBIE



*Présentation des
vœux à la population*

le Dimanche

19 janvier 2014

A 11h30

AU FOYER RURAL



L'ARBRE DE NOËL
des enfants de
la commune aura lieu le
Dimanche 15 décembre 2013
à 14 H 30 à la salle des fêtes



Direction de la publication :
M. Urbain Sébie

Dépôt légal :
à parution

Imprimerie :
Mairie de Queyrac

Comité de rédaction :
le Conseil Municipal

N° ISSN :
1291.2247

Tirage : 750 exemplaires

VIE COMMUNALE

Elections

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 23 et 30 mars 2014. Elles seront impactées par la réforme qui a été mise en place par le gouvernement cette année. En premier lieu, le seuil des communes concernées par le scrutin de liste est passé de 3 500 à 1 000 habitants. **Concrètement, le panachage n'est plus autorisé.** Tout bulletin de vote présentant une liste modifiée ou incomplète avec l'ajout ou la suppression d'une personne, sera considéré comme nul. Les votes ne seront donc pas comptabilisés. De plus, les candidatures de liste incomplètes seront prohibées. Chaque liste devra faire apparaître la parité avec la mise en place de l'alternance homme/femme. Pour conclure, **vous ne pourrez plus rayer ou ajouter des noms ou modifier l'ordre de présentation des candidats.**

Autre grande nouveauté : le fléchage des personnes sur chaque liste, se portant également candidates pour le conseil communautaire (CDC Pointe du Médoc). Les électeurs procéderont ainsi à deux élections.

Enfin, la proportionnalité sera instaurée. Cela implique l'attribution des postes en fonction du nombre de voix obtenu par chaque liste. Ce qui risque d'engendrer dans certaines communes l'absence de second tour.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014.

Inscriptions

Les personnes désireuses d'être inscrites sur les listes électorales de QUEYRAC, peuvent effectuer cette démarche jusqu'au **mardi 31 décembre aux heures habituelles 8h30/12h30**. Elles doivent se présenter avec leur carte d'identité et un justificatif de domicile. A défaut de ce critère, il leur est possible de faire valoir leur qualité de contribuable au titre de l'une des taxes locales.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans ou susceptibles d'être majeurs avant le 28 février 2014, ont récemment été avisés de leur inscription d'office. Ceux qui ne l'auraient pas été, n'étaient certainement pas domiciliés à QUEYRAC lors de leur recensement militaire. Ils peuvent donc se manifester au secrétariat jusqu'au 31 décembre avant 12h30.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent également s'inscrire sur les listes électorales complémentaires et participer ainsi aux élections européennes et municipales s'ils réunissent les conditions évoquées précédemment.

Ventes de matériel aux ateliers municipaux

Il a été décidé de procéder à la vente par voie d'appel d'offres au plus offrant du matériel technique suivant :

- machine à entretenir les fossés
- appareil à désherber
- bétonnière à adapter sur un tracteur agricole
- échafaudage de six mètres.

Les modalités de vente seront communiquées par la Directrice Générale des Services à **partir du 13 décembre** (mise à prix, délai et formalités de remise des plis, rendez-vous pour voir le matériel).

Site internet

La mise en ligne du site internet est réalisée.

Voici l'adresse : www.mairie-queyrac.fr

Cependant, certaines pages restent en construction. Il sera finalisé dans les semaines à venir.

Nouveau au cimetière

Le cimetière a été équipé de bacs de tri sélectif. Merci de respecter les consignes.

Collecte des déchets

Vous ne savez pas si vos poubelles vont être collectées les jours fériés ? Vous souhaitez connaître les jours de collecte en période estivale sur une commune du littoral ? Alors inscrivez-vous à la newsletter du SMICOTOM.

Vous recevrez ainsi des lettres d'informations par courrier électronique afin de vous prévenir des décalages de collecte et de toute modification concernant le service de ramassage et le tri des déchets.

Pour cela inscrivez vous sur la page d'accueil du site www.smicotom.fr (onglet « newsletter » en haut à droite)

Pour lutter contre la grippe saisonnière, le seul moyen est le vaccin

La grippe saisonnière est une infection respiratoire aiguë très contagieuse. Il faut être prévoyant, se protéger mais aussi protéger son entourage en se faisant vacciner. Chez les personnes fragiles, comme les personnes âgées ou atteintes de certaines maladies chroniques, la grippe peut se compliquer de troubles respiratoires. Pour se protéger et éviter ce type d'aggravations qui peuvent s'avérer mortelles, la caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde invite les personnes fragiles à se faire vacciner gratuitement d'ici le 31 janvier 2014.

Le vaccin est pris en charge à 100 % pour :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les femmes enceintes
- Les personnes atteintes de certaines affections
- Les personnes obèses
- L'entourage familial de nourrissons de moins de 6 mois

L'injection du vaccin est prise en charge selon les tarifs habituels de remboursement de l'assurance maladie.

Travaux réalisés

Voirie : La subvention concernant le plan triennal n'est pas encore accordée. C'est pourquoi les réfections des chemins de la gare, de la colonne et du moulin, ne peuvent être envisagées pour le moment. La réalisation d'un double revers aux Ourmes (assainissement pluvial) est programmée. L'ordre de service a été envoyé à l'entreprise Sarrazy. Quant au reprofilage des chemins blancs (niveleuse + compacteur), il est terminé.

Patrimoine : En vue de compléter le plan de sauvegarde, les préfetures obligent les communes à se doter d'une sirène. Celle-ci vient d'être achetée par la commune et va être mise en place. Pour terminer le mur du cimetière, l'entreprise Bretagne a été retenue. La réfection de la toiture du logement communal est prévue par l'entreprise Sarrazin. Le dispositif anti-démarrage véhicule pour le bus scolaire (éthylotest) sera mis en place dans les prochains mois. De plus, les panneaux de rue : route du Casteret et route de Salignan ont été installés suite à leur nomination.

VIE SCOLAIRE



Vie scolaire

Comme chaque année, de multiples projets vont jaloner l'année scolaire de nos élèves. En voici quelques exemples :

La classe de maternelle TPS/PS participe à l'exposition d'arts plastiques "autour de l'album" qui a lieu à Saint-Germain-d'Esteuil au printemps. La classe est reçue une fois par mois à la bibliothèque de Queyrac. Elle est aussi inscrite au projet RRS (réseau de réussite scolaire) sur la verbalisation de parcours de motricité. Rencontre au printemps au COSEC de Lesparre, avec diverses écoles du secteur.

Avec les liens inter-générationnels, les CM2 travaillent sur le centenaire de la déclaration de guerre de 1914. Les classes de CM participent à un défi-lecture sur le thème de la différence et font un défi-maths avec des classes de 6° et des écoles du secteur. Les CM2 apprennent également un chant accompagné aux percussions par les 5° du collège.

Les CE1 et CE2 sont inscrits dans un défi-maths inter-écoles. Les CE2 font également un défi-français sur les inférences. La classe de CE2 va aussi passer, en collaboration avec la gendarmerie de Saint-Vivien, le permis piéton.

Les CM2 ont pu, quant à eux, bénéficier de la piste de sécurité routière que le RRS a fait venir à Saint-Vivien. Grâce à Madame Pascale Got, notre député, le RRS a obtenu une subvention de 3000 € pour acheter une piste. Tout peut être acheté sauf les feux. Une autre demande de subvention va être faite au parlement, ainsi qu'aux CdC, pour compléter ce matériel.

La classe de CE2 ira visiter la grotte de Pair Non Pair. Les CM1 vont faire une chasse aux indices dans la Tour de l'Honneur. L'école participe au projet Vivre l'Artothèque dont l'aboutissement est une exposition sur le thème « Sculptures en correspondances » qui aura lieu au printemps à l'école Anne Frank de Lesparre.

Le Directeur

Laurent LAFOURCADE



LOTO DES ECOLES
SAMEDI 8 FEVRIER 2014
On compte sur vous !



Effectifs sur le RPI (à la rentrée de septembre 2013)

183 élèves répartis ainsi :

- 119 élèves dans les 5 classes de l'école de Queyrac,
- 64 élèves dans les 4 classes de l'école de Jau.



VIE ASSOCIATIVE



Belote

Chaque Vendredi, à partir de 20h30, un concours de belote est organisé dans la salle des Fêtes. L'inscription est de 8,00 € par joueur. Tirage au sort à 21h00.
De nombreux lots sont à gagner

Football Club

Notre saison est commencée depuis le mois de septembre et notre club compte aujourd'hui 193 licenciés qui se répartissent dans les différentes équipes :

| | | |
|--------|---|--|
| U 18 : | 1 | club support F.C.M.A. (en entente avec la Pointe Du Médoc) |
| U 15 : | 1 | club support F.C.M.A. (en entente avec la Pointe Du Médoc) |
| U 13 : | 2 | club support P.D.M. (en entente avec la Pointe Du Médoc) |
| U 11 : | 2 | VETERANS : 2 |
| U 9 : | 2 | SENIORS : 2 |
| U 7 : | 2 | FEMININES : 1 |

Le bureau est composé de 16 membres qui dirigent le F.C.M.A. entourés de plusieurs bénévoles. Nouveauté cette année, une équipe féminine est venue compléter la catégorie manquante. Petit rappel pour notre BELOTE qui se déroule tous les vendredis : 20h15 ouverture des portes et 21h début du concours. Notre équipe vous souhaite, à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année pour 2014.

Le Président

Jean-Christophe CHANTURIER



Tennis Club

Même si vous ne jouez pas au tennis, venez rejoindre l'équipe des bénévoles que ce soit pour une aide ponctuelle ou régulière, l'appel est tout particulièrement lancé aux parents de nos 41 jeunes qui fréquentent l'école multisports ou les activités du mercredi.

Bien que trop juste en bénévoles les vide-greniers d'août et de novembre ont été une réussite sur le plan financier et vont nous permettre de financer en 2014 les activités pour les jeunes.

L'Assemblée Générale est prévue le mardi 17 décembre, bénévoles depuis 10 ans plusieurs membres de l'équipe souhaitent diminuer leurs activités au sein du club, alors n'hésitez pas venez nous aider pour que les activités en faveur des jeunes puissent se poursuivre.

Nous remercions les commerçants et artisans ainsi que tous les bénévoles de la commune qui nous aident à chaque manifestation.

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente



La Boule Queyracaise

Nous allons bientôt finir l'année 2013. Nous avons organisé plusieurs concours aux chapeaux pour nos nombreux adhérents et nous tenons à féliciter les joueurs du club présents tous les dimanches et mardis à 14h30, par tous les temps (pluie et froid).

Le bureau et son président vous souhaitent une bonne fin d'année. Venez nous rejoindre pour 2014 au boulodrome (aire de jeux).

Le Président et son bureau

Pierre VANDENELSKEN



VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

A.C.C.A

Depuis 2 ans le nombre de permis (141) et de cartes est stable. Les lâchers se sont déroulés sans problème. Les derniers auront lieu le 15 décembre (15 lièvres) le 21 décembre (120 faisans & 50 perdreaux).

Le conseil d'administration vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2014.

Le Président

Jean-Pierre COUDOUIN

Association culturelle Queyracaise

Nouveau ! Prévision d'ouverture, à compter du 8 Janvier 2014, chaque mercredi de la période scolaire, d'un **atelier de MUSIQUE** (apprentissage du solfège, de la découverte du rythme, de la mélodie et du piano), en partenariat avec la commune, pour les **enfants de 6 à 12 ans**. Cette **activité gratuite**, sera dispensée par Margot Sologoub, au sein de l'accueil périscolaire de l'Ecole de Queyrac.

Inscriptions sur place, ou auprès de Mme VILLAIN, 53, rue du 19 Mars 1962 – 33340 Queyrac.

Feuilles d'inscription disponibles à la Mairie.

Appel à bénévoles : pour seconder la dispense de ces cours, toute personne qui voudrait bien donner de son temps, serait la bienvenue. Merci.

L'expression THEÂTRALE du mercredi après-midi a beaucoup de succès et poursuit son activité avec Marinette Pillet-Girard pour les enfants de 4 à 12 ans. Elle participera à l'arbre de Noël de l'Ecole.

Bibliothèque : les nouveaux donateurs de livres sont remerciés.

La bibliothèque reçoit à nouveau chaque vendredi les enfants de la maternelle et son directeur Laurent Lafourcade, au point lecture.

Dans le livre "Si Queyrac m'était conté", veuillez lire à la P.128, calvaire de Larnac, (au lieu du Dez).

Les membres de l'Association et sa présidente, souhaitent à tous, de passer de bonnes fêtes de fin d'année !

La Présidente

Francine VILLAIN



Les Fils d'Argent

Chaque jeudi notre club est ouvert à tous dans la salle polyvalente à partir de 14h (jeux de société et goûter gratuit).

Calendrier à venir :

19 décembre, bûche de Noël avec tombola gratuite.

02 janvier, vœux avec galette des rois.

Le dernier jeudi de chaque mois, repas au restaurant ou loto (le 28 novembre nous avons eu un loto).

Le conseil d'administration vous souhaite à tous un joyeux Noël, une bonne et heureuse année.

Le Président

Martial BERNARD



Los Beilh Peyros

Cette année encore les journées du Patrimoine ont été très « fructueuses » malgré une très mauvaise météo. Nous avons comptabilisé 50 personnes le samedi après-midi; le dimanche le temps s'étant calmé, c'est 200 personnes qui ont visité la chapelle Saint Roch de Lescapon.

Les visites de l'église ont été beaucoup moins importantes cette année, dommage pour les bénévoles de notre association. Nous continuons nos recherches sur le patrimoine communal. Documents, photos, cartes postales (tout étant restitué), témoignages seront les bienvenus.

La Présidente

Pilar GOTORBE



Association Ecoacteur

L'association Ecoacteurs prépare sa nouvelle année 2014.

Du 31 décembre 2013 au 9 février 2014 venez participer aux balades et randonnées nature pour la Journée Mondiale des Zones Humides. Un programme ouvert à tous, gratuit pour découvrir des espaces naturels sensibles, rencontrer des producteurs et éleveurs du Médoc.

Bientôt, à découvrir une programmation d'avril à septembre de **randonnées commentées** avec un animateur nature et les mercredi **Récré'Nature** pour les enfants de 6/12 ans

Et toujours, 2^{ème} quinzaine de Juin **le RDV des Ecoacteurs**.
Marché Bio et Local

Renseignements : <http://ecoacteursenmedoc.free.fr>

Cécile Fillon ecoacteurs@gmail.com 06 62 57 51 04

Ass Écoacteurs en Médoc 16 rue des volatiles 33340 Queyrac

Joyeuses fêtes à Tous

Toute l'Équipe d'Ecoacteurs en Médoc



Amicale des anciens Combattants

Ce lundi 11 novembre 2013 à Queyrac a eu lieu une très belle cérémonie en mémoire des morts de la grande guerre. Nombreuse était l'assistance, très recueillie. Les 5 enfants ont lu le message de l'Union Fédérale à la perfection. Esteban, Katrina, Kylian, Maude et Thomas ont aussi déposé 2 roses en même temps que le dépôt de gerbe avec M. Corsan, notre Conseiller Régional, M. Sébie Maire de notre commune, messieurs Lapeyre et Legras, président et vice-président des anciens combattants de Queyrac. Après l'appel aux morts par Roland Bernard et remerciements aux porte-drapeaux (toujours fidèles lors de nos manifestations) nous nous sommes dirigés tous et toutes à la salle des fêtes où un vin d'honneur était offert par la municipalité. Ensuite, direction Saint Germain d'Estueil pour la dernière cérémonie de la matinée et repas.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes, les sapeurs-pompiers de Vendays et leur chef le Lieutenant Prat, Laurent Lafourcade Directeur d'école.

Tous les membres de l'amicale des Anciens Combattants de Queyrac vous souhaitent d'heureuses fêtes de fin d'année.

Le Président

André LAPEYRE

